

thionville et fensch

FAITS DIVERS

thionville

au premier tour

Les cinq cantons renouvelables restent en campagne puisqu'aucun candidat n'a pu être élu au premier tour. Patrick Weiten est passé tout près, mais l'abstention a tronqué le scrutin et pèse lourd dans les résultats en terme de représentation démocratique.

La percée du FN et l'abstention font voler en éclat les schémas électoraux

La percée du Front national a créé la stupeur dans les états majors politiques, surtout pour des élections cantonales réputées n'être qu'une affaire de notables locaux. Dans le nord mosellan, l'électeur assiste au même spectacle que partout ailleurs dans le pays, en y apportant toutefois une touche bien personnelle puisqu'il a dessiné des destins radicalement différents dans les cinq cantons renouvelables : Algrange, Cattenom, Fameck, Fontoy et Yutz. De René Gori (PS), seul en lice, à Michel Paquet (indépendant) obligé de ferrailer jusqu'au bout à Cattenom contre Le Gac (PS), les supposés favoris du scrutin connaissent des fortunes diverses,

déjouant parfois tous les pronostics avec un invité surprise de taille : le Front national est entré dans l'arène en pulvérisant les schémas électoraux, imposant deux duels.

Certains candidats s'en relèveront difficilement. L'UMP est balayée. Rémy Sadocco et Sylvie Thomas en sont d'exemplaires victimes, éliminés sèchement à Fameck et Fontoy. La très faible participation des électeurs a ôté tout possible repêchage des battus du jour par le biais de triangulaires. Le code électoral est sévère. Ironie du scrutin, alors que tout le monde s'accorde à penser que

la forte abstention fait le jeu du FN, c'est justement la faible mobilisation qui laisse aussi à quai le phénomène médiatique de la campagne, Fabien Engelmann. Il rate le coche malgré ses 23,40 %, faute d'atteindre le seuil des 12,5 % d'inscrits nécessaires. Le code électoral fixe ainsi ses règles. Jusqu'à Yutz où,

Quand les électeurs boudent, la loi opère le tri à leur place

en revanche, il vient au secours de Yannick Williot (PS) pour le qualifier... en privant Patrick Weiten (Majorité départementale) d'une élection dès le premier tour malgré son score fleuve de 63,44 %.

Quand les électeurs boudent, la loi opère le tri à leur place en imposant ses modes de calcul pour faire vivre la démocratie. D'un cas à l'autre, les pourcentages ne valent finalement plus grand-chose, et seul le classement compte. Personne ne peut vraiment se targuer d'un soutien massif de l'électorat. Le plus fort de tous, Patrick Weiten rassemble 5 019 des 22 056 inscrits, soit seulement 22,75 %. Ses collègues reposent sur des terreaux encore plus fragiles, ce qui n'allège en rien le profond malaise ressenti à la fermeture des bureaux de vote. Et rien ne dit que dimanche prochain ne sera pas pire.

Olivier SIMON.

CANTON DE YUTZ

2^e tour pour le plaisir



La participation minimale a privé Patrick Weiten d'une victoire au premier tour. Photo: RL

Quand plus d'un électeur sur deux ne va pas voter... ça donne un second tour, même si le leader sort avec un score plus que conséquent. 63,44 % sur le canton de Yutz, plus de 70 % sur sa ville. Patrick Weiten, maire de Yutz, n'a quasiment rien lâché. Mais voilà. Les électeurs n'étaient pas assez nombreux pour valider son élection. Malgré son large sourire, son franc soulagement, l'homme aurait sans doute voulu pouvoir conclure dimanche soir. « Je suis en tête dans les quatre communes du canton, majoritaire dans trois des quatre communes, commentait-il dimanche soir, à chaud, au sein d'un AmphY des grands soirs, plein à craquer. Le résultat d'un travail de tous les jours de proximité et de présence. » On ne change pas une formule qui gagne. Patrick Weiten n'en est pas seulement convaincu. Il vit, mange et dort "présence et proximité".

« Où est-ce qu'on pêche ? » s'interrogeait encore hier, devant ce massif taux d'abstention. Yannick Williot, le challenger socialiste qui plafonne à tout juste 13 %. L'homme a l'impression d'avoir fait le job. Au moins, passe-t-il au second tour et tente la fanfaronade : « Ce n'est pas moi qui ai perdu, mais Weiten qui n'a pas gagné. » Le genre de phrase qui ne fait pas avancer le débat... Car, quoi qu'il en dise, Yannick Williot revient de loin. « Quasiment tous mes copains ont été éliminés au premier tour. Ces résultats ne sont glorieux pour personne » Du coup, le conseiller municipal yussois s'auto-félicite. « C'est peut-être notre forte campagne qui a fait la différence. » Entre les deux tours, il annonce qu'il va jouer sa partie et « aller chercher les abstentionnistes. » même si cette partie, justement, semble déjà jouée. Patrick Weiten reprend aussi son bâton de pèlerin : dans le canton et auprès de ses collègues indépendants de Moselle.

22,75 %

Pour passer au premier tour, il faut aussi totaliser les voix de 25 % des inscrits. Et le candidat Weiten, malgré ses 63,44 %, n'en a obtenu "que" 22,75 !.

les chiffres

25,88 %

Incroyable, ce taux de participation à Terville! 25% des électeurs inscrits seulement se sont présentés aux urnes. Peut-être les Tervillois avaient-ils pensé avoir tout donné aux dernières élections municipales partielles le 30 janvier dernier. 44 % des électeurs avaient fait la démarche d'aller voter.

43,29 %

Illange décroche la palme de la participation avec 43,29 %, quasi trois points devant Yutz. Illange toujours où Yannick Williot a dû mal avaler son classement en quatrième position. Si Patrick Weiten caracole largement en tête, c'est le FN qui mène le peloton avec 12,68 %, devant Europe Ecologie les Verts qui font 11,18 % (peut-être l'effet poussières du port d'Illange...) et Yannick Williot, qui ferme la marche à 10 %.

en coulisses

Le bonheur c'est comme...

Yannick Williot (PS) a aussitôt téléphoné à Brigitte Albertus (EEV) pour connaître ses intentions. Hier soir, une réunion rassemblant les quatre candidats écologistes a été organisée. « Notre décision sera commune, sans influence de Paris ou même départementale. »

L. S.

CANTON DE CATTENOM

A fond à fond à fond

statistiques

51,1 %, motivé !

Zoufftgen fait figure de bon élève au rang de la République : plus d'un électeur sur deux s'est déplacé pour voter au premier tour. Une participation dont bénéficie largement Michel Paquet, puisque ses concitoyens ont voté à 77,45 % pour leur maire ! Manque de chance, Zoufftgen avec ses 538 électeurs inscrits ne pèse pas bien lourd sur l'échiquier politique en nombre de voix. 3 % à peine.

34 %, pas plus...

A l'inverse de son adversaire, Jean Le Gac a été loin de faire le plein chez lui, puisque les Hettangeois n'ont été que 34,16 % à voter. Tout juste dans la moyenne cantonale (34,67 %)... Et encore, adjoint au maire, il n'a été soutenu dans sa propre commune qu'à 34,31 % alors qu'elle aurait pu lui apporter un sérieux avantage avec son potentiel de 5 442 électeurs, soit près d'un tiers des voix de tout le canton. Côté positif pour Jean Le Gac, il n'a pas trop à chercher où concentrer ses efforts entre les deux tours, à condition de convaincre les gens de se rendre aux urnes.

Michel Paquet (indépendant) et Jean Le Gac (Parti socialiste) iront jusqu'au bout, à fond ! S'il est un canton où l'enjeu reste intact au lendemain du premier tour, c'est bien celui de Cattenom. Le président de la communauté de communes et l'élu hettangeois conservent leurs chances de l'emporter, même si Michel Paquet a pris un léger avantage (30,34 %) sur Jean Le Gac (24,36 %) mais aucun n'a dit son dernier mot.

La clé du scrutin réside en trois points. D'abord, la mobilisation. Hettange-Grande ayant relativement peu voté, Jean Le Gac compte bien motiver les électeurs de sa commune : « Je leur lance un appel pour qu'ils n'attendent pas qu'il soit trop tard ! L'écart peut être vite ramené avec plus de participation. Quand un élu de la ville se présente, il y a un choix à faire ! » Ensuite, les deux candidats pourront profiter de reports de voix. Michel Paquet lorgne sur les 10,78 % de Jérôme Milière (SE), alors que Jean Le Gac avait déjà un accord de réciprocité avec Europe Ecologie-Les Verts (11,24 %) avant le premier tour. Reste à voir comment vont se comporter les électeurs du FN qui, s'ils se déplacent, peuvent devenir les arbitres du deuxième tour. Les 17,78 % des voix récoltées par J-M Bertram suffisent largement à faire pencher la balance en cas de consigne de vote suivie, ce qui est toutefois loin d'être une évidence...

A ce titre, Michel Paquet se félicitait de son choix d'étiquette, affichant toujours autant d'assurance : « On a quand même bien ciblé au niveau des candidats indépendants, sinon on aurait pu avoir le PS face au FN. Avoir un candidat indépendant, élu du territoire, permet de rester devant. Moi, je ne fais pas du national, je fais du local. Ici on a toujours été droit dans ses bottes ! »



Les deux candidats au second tour, Michel Paquet et Jean Le Gac, peuvent chacun espérer l'emporter dimanche prochain. Photo: RL



Au nom de la République ! Les consignes de vote se sont multipliées au cours de la journée d'hier, en particulier pour s'opposer au FN. Localement, la droite a affirmé ses valeurs.



Maires, élus et militants s'étaient donné rendez-vous dimanche soir à L'AmphY à Yutz, où les résultats étaient communiqués en direct. Photo: RL

L'heure du dépouillement. Les rumeurs ont vite circulé dès l'ouverture des premières enveloppes sur l'envoie du score FN.



Accident au Linkling: l'octogénaire décède à l'hôpital

Un Thionvillois de 82 ans, Alphonse Rossi, est décédé hier matin des suites de ses blessures après avoir été percuté par une automobiliste au Linkling.

Pour le commissaire Valentin, la fatalité a joué à plein, hier matin, au Linkling à Thionville : « D'après les premières auditions, la dame quittait le parking du Leclerc, elle aurait marqué le stop et lorsqu'elle est repartie, elle a percuté la victime qui circulait sur la chaussée en fauteuil roulant. L'accident qui, malheureusement, peut arriver à chacun d'entre nous ».

Les circonstances exactes de l'accident, elles, seront mises en lumière par une enquête approfondie pour comprendre comment Alphonse Rossi, 82 ans, a trouvé la mort, hier, sur la route. Décédé peu après son arrivée à l'hôpital alors que les urgentistes avaient réussi, une première fois sur les lieux de l'accident, à le réanimer.

Le drame s'est joué peu après 10h30. Une dame d'une cinquantaine d'années, originaire de Fontoy, quittait en effet le parking du supermarché, à hau-

teur du magasin de chaussures situé en face. Selon deux témoins déjà auditionnés par les policiers, le véhicule de la conductrice aurait fauché la victime après avoir marqué le stop en sortie de parking. L'octogénaire qui circulait dans un fauteuil roulant électrique était en train de traverser la chaussée lorsque l'impact a eu lieu.

A l'arrivée de l'ambulance des pompiers de Thionville, le Thionvillois était inconscient. Médicalisé puis emmené d'urgence à l'hôpital, il est décédé à son arrivée.

La quinquagénaire, elle, a été placée en garde à vue puis entendue. De même, deux personnes ont pu éclairer les circonstances du drame de leurs témoignages.

Les tests de dépistage alcool et stupéfiants effectués sur la dame se sont révélés négatifs.

S.-G. SEBAOUI.

JUSTICE tribunal correctionnel

Peine plancher écartée mais prison ferme

Le Florangeois interpellé vendredi en possession de 500 g d'herbe de cannabis a écopé hier de quinze mois de prison ferme avec maintien en détention.

Azedine Boudekane n'avait pas réellement le choix des armes, hier, présenté en comparution immédiate devant le tribunal correctionnel. Les 500 g d'herbe de cannabis retrouvés vendredi (lire RL de dimanche) sur la banquette du véhicule qu'il conduisait, ont été difficiles à nier.

Le prévenu florangeois a donc opté pour la simplicité. Décrivant brièvement comment il avait souhaité s'approvisionner d'un produit particulier auprès de son dealer. Celui-ci ayant fait savoir qu'il n'en détenait pas, il s'est alors emparé de son sac, convaincu de l'inverse. Sac retrouvé quelques minutes plus tard sur le siège passager d'une voiture qui ne lui appartenait pas et qu'il roulait sans... permis de conduire. Contrôle inopiné ? Eh non ! Les amis voulant toujours du bien à leur prochain étant visiblement en nombre réduit dans le « milieu », c'est un appel anonyme passé au commissariat, avec force description du véhicule, de son occupant et bien sûr du butin, qui a conduit les policiers, à interpellé le voleur à heure et lieu précis !

Les neuf mentions au casier du Florangeois ainsi que ses deux récidives, pour infraction à la législation sur les stupéfiants et conduite sans permis, ont fait le reste. Et achever d'agacer le

ministère public : « Vous avez déjà fait quatre ans et un mois de prison si on additionne vos peines. Vous avez déjà fait l'objet à trois reprises de jugements en comparution immédiate, a rappelé Magali Romero. Mais vous ne tirez aucune leçon de tout cela visiblement. Votre caractère antisocial persiste. Vous voudriez aussi nous faire croire que ces 500 g étaient juste destinés à votre seule consommation », avant de requérir deux ans de prison. Soit une demande de peine plancher à quatre ans écartée.

Et l'avocat du prévenu, Me Ripoll, de réclamer à sa suite, « que l'on cesse enfin d'agiter les casiers judiciaires pour apporter la preuve d'un trafic assuré. La preuve n'est pas ici apportée. On ne connaît pas non plus les motivations de l'auteur de l'appel anonyme. Nous ne disposons ici que du témoignage de mon client qui n'a pas nié son implication dans cette affaire. Il a également expliqué qu'il ignorait totalement le contenu de ce sac lorsqu'il l'a volé. L'indulgence est de mise ».

Entendu et la peine revue à la baisse de quelques mois. Le Florangeois a écopé de quinze mois de prison avec maintien en détention.

S.-G. S.

VIE ÉCONOMIQUE eln

Quelle stratégie pour la Lorraine ?

L'association Entreprendre en Lorraine Nord consacre le thème de sa prochaine réunion mensuelle à l'approche stratégique industrielle. Le rendez-vous est fixé jeudi 24 mars, à 17h30, à l'espace Cormontaigne, à Thionville-Yutz.

La conférence débat sera animée par un expert du genre : Grégoire Postel-Vinay, qui dirige les études et la prospective industrielle du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie à l'Observatoire des Stratégies Industrielles.

Concrètement, les questions seront mises sur la table : quelles sont les perspectives stratégiques industrielles en Lorraine à moyen terme ? Quels seront les impacts sur les entreprises et les emplois ? L'innovation est-elle la bouée de sauvetage des entreprises régionales ?

Inscriptions et informations : tél. 03 82 82 06 92.

SERVICES

Le Républicain Lorrain
• AGENCE DE THIONVILLE
Rédaction : 9h à 13h et 14h à 18h, 1, place Claude-Arnould (tél. 03 82 59 14 02). E-mail : redaction.thionville@republicain-lorrain.fr
Publicité, petites annonces : 9h à 12h et 14h à 18h (tél. 03 82 59 14 14). E-mail : pa.thionville@republicain-lorrain.fr
RL Voyages : 9h à 12h et 14h à 18h15, tél. 03 82 59 13 50. Portage à domicile : Dépot

Fanzel (tél. 03 87 58 67 67 ou 03 87 58 99 81) ; RL Diffusion-Yutz (tél. 03 82 56 51 75).
• AGENCE DE HAYANGE
Rédaction : 46, rue Foch (tél. 03 82 85 51 91). E-mail : redaction.hayange@republicain-lorrain.fr
Publicité, RL Voyages : 8h45 à 12h et 14h à 18h (tél. 03 82 85 51 91).
Portage à domicile : M. Lanier, secteur Algrange, Knutange, Nilvange, Fontoy et Lomme-range (tél. 03 82 24 48 07) ; M. Fanzel, secteur de Fameck, Florange, Hayange, Neufchef, Ranguieux et Serémange (03 87 58 67 67).